

DOSSIER DE PRESSE

UN DRAGON ! Dans MON Jardin ?



Une action marquée
Observatoire Local de la Biodiversité® par l'UNCPPIE



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE

Soutenu par :



SOMMAIRE

CONTACTS PRESSE	4
COMMUNIQUE DE PRESSE	5
« WANTED » A LA RECHERCHE DES AMPHIBIENS ! : MAIS POURQUOI ?	6
INTERETS D'UN SUIVI DES POPULATIONS A GRANDE ECHELLE	7
UN INVENTAIRE PARTICIPATIF : POUR QUI ? POUR QUOI ?	8
LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE VIGIES	8
L'APPEL AUX OBSERVATIONS DE LA POPULATION	9
LES OUTILS DE MOBILISATION ET DE COMMUNICATION	9
OU EST-CE QUE ÇA SE DEROULE ?	10
LES PARTENARIATS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	10
LE PORTEUR DE PROJET	11
OBSERVATOIRE LOCAL DE LA BIODIVERSITE®	12

Contacts presse

Contacts locaux

Pour la Loire-Atlantique :

- Territoire de la presqu'île guérandaise, Pontchâteau : Samuel DUFRESNE, CPIE Loire Océane : 02 40 42 31 10, samuel.dufresne@cpie-loireoceane.com
- Territoire du Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne : Alexandre LEHOUX, CPIE Logne et Grand Lieu, 02 40 05 92 31, alexandre@cpie-logne-grandlieu.org
- Agglomération de Nantes : Simon SANDOVAL, CPIE Pays de Nantes, 02 40 48 54 54, simon.sandoval@ecopole.com

Pour le Maine et Loire :

- Territoire du Pays des Mauges : Tiphaine HEUGAS, 02 41 71 77 30, t-heugas@paysdesmauges.fr

Pour la Vendée :

- Territoire du Haut Bocage vendéen : Blandine RENOUE, 02 51 57 77 14, etudes-cpie@cpie-sevre-bocage.com

Pour la Sarthe :

- Territoire Pays Vallée de la Sarthe, Pays Vallée du Loir : Morgane SINEAU, 02 43 45 83 38, msineau.cpie72@ouvaton.org

Coordination régionale :

Anne CHARLOT
Union Régionale des CPIE Pays de la Loire
17 rue Bouillé – 44000 Nantes
contact@urcpie-paysdelaloire.org

Communiqué de presse

« WANTED ! A la recherche des amphibiens ! » . Le réseau des Centres permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de la Loire organise de janvier à août 2013 un inventaire participatif des amphibiens. 21 espèces, parmi les crapauds, grenouilles, rainettes, tritons et salamandres sont recherchées sur le territoire des Pays de la Loire. Si vous croisez l'une d'entre elles, que vous voulez en savoir plus ou que vous souhaitez vous impliquez dans l'inventaire régional, contactez le CPIE le plus proche de chez vous.



Grenouille agile – CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Dans l'objectif de préservation de l'environnement et d'éducation à l'environnement, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de la Loire lance l'opération « Un Dragon dans Mon jardin ». Il s'agit à la fois de faire observer par les habitants les espèces d'amphibiens présentes sur leur territoire, d'apporter des connaissances pour sensibiliser à leur préservation, et permettre à tout citoyen de devenir acteur du maintien de la biodiversité ; mais aussi d'inventorier et étudier les espèces de son territoire sous protocole scientifique.

De toutes les espèces animales vivant en France, les amphibiens, sont sans doute les plus controversées. Elles sont victimes de rumeurs et de croyances populaires et ont incitées chez l'Homme la peur et la répulsion. Ces espèces, relativement discrètes, ont pourtant l'habitude de vivre à proximité des hommes. En hiver, les amphibiens utilisent parfois les tas de bois et les caves pour se protéger du gel et pendant la période de reproduction, ils peuvent utiliser des bassins artificiels et des mares dans les jardins et des lavoirs dans les villages. Ils peuvent ainsi passer inaperçus si on ne se donne pas la peine de regarder au bon endroit et au bon moment. Le crapaud se laisse parfois observer dans les jardins, chassant les insectes à la nuit tombée en été et en automne.

Avec la raréfaction et la dégradation des milieux humides ainsi que la fragmentation des habitats, les amphibiens ont de plus en plus de difficultés à trouver des milieux favorables à leur survie. Ainsi, les populations pour certaines espèces sont de plus en plus menacées et d'autres se maintiennent difficilement. Avec le projet « Un Dragon dans Mon jardin », les CPIE souhaitent associés le plus grand nombre pour mieux les connaître.

A l'échelle communale, le projet repose sur la mobilisation des habitants et la mise en place d'un réseau de vigies. Chaque personne intéressée peut devenir une « Vigie » et sera formée par le CPIE de son territoire, ou pourra transmettre simplement son observation au CPIE.

Trois campagnes d'inventaires sont prévues mi-février, fin mars et mi-mai.

Si vous souhaitez vous impliquer pour inventorier et mieux connaître les amphibiens, contacter le CPIE le plus proche de chez vous.

Tous les renseignements sur www.urcpie-paysdelaloire.org

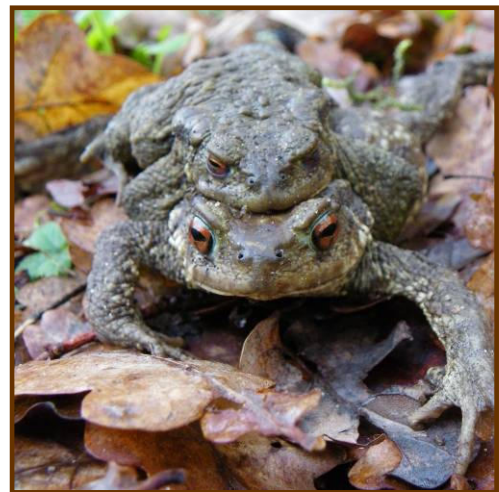
« Wanted » à la recherche des Amphibiens ! : mais pourquoi ?

Une double vie :

Etymologiquement parlant, le mot « Amphibien » vient du grec et signifie « double vie ». Ces animaux commencent en effet leur vie dans l'eau puis gagnent le milieu terrestre. Ce changement d'habitat lors du développement de l'animal implique une modification de l'organisme pour permettre l'adaptation au nouvel environnement. Ainsi, c'est la métamorphose qui leur permet de passer d'état de larve, adaptée au milieu aquatique, à l'état de juvénile puis d'adulte capable de se déplacer et de respirer en milieu terrestre. Cependant, une fois métamorphosés, les amphibiens ne sont pas totalement affranchis du milieu aquatique, la plupart des espèces reviennent ensuite à l'eau de manière occasionnelle, au moment de la reproduction. Les zones humides et les cours d'eau sont alors des lieux propices pour trouver des amphibiens.

Des espèces victimes de préjugés et menacées :

Les Amphibiens ont souvent eu une mauvaise image au cours des siècles, bon nombre de croyances populaires faisaient état de leurs capacités hors normes et diaboliques : la salamandre, capable de survivre dans le feu et même de cracher des flammes, les crapauds, qui pouvaient lancer leur venin à distance et provoquer la mort, etc. Il est vrai que la majorité des espèces d'amphibiens possèdent des glandes leur permettant d'exsuder du venin en cas de stress. Néanmoins, le venin des espèces françaises n'est pas dangereux pour l'Homme, il peut provoquer des irritations des muqueuses (nez, bouche) en cas de contact.



Crapauds communs – CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Aujourd'hui, encore ces espèces inspirent le dégoût ou la peur, et sont donc très peu aimées. Ce « catalogage » n'encourage donc pas la mobilisation de la population quant à leur préservation. Or, ces espèces sont menacées par la dégradation et la destruction de leurs milieux de vie, notamment les zones humides (remblaiement, assèchement, pollution par les pesticides) mais également par la fragmentation des habitats (routes, urbanisation) qui entravent les migrations des amphibiens des lieux d'hivernage, vers les sites de reproduction. Ce sont des espèces dites sensibles car leur peau est fine et perméable aux polluants et leur faible capacité de dispersion ne leur permet pas de réaliser de trop longues distances pour coloniser de nouveaux habitats favorables.

Ils sont également un élément important de la chaîne alimentaire puisqu'ils consomment de nombreux invertébrés comme les escargots, limaces, coléoptères, araignées, vers, etc. et sont consommés à leur tour par une multitude de prédateurs, des échassiers (hérons), des rapaces (chouettes, faucons), des passereaux (merles, grives), des mammifères (rats, putois, fouines, sangliers, renards), des invertébrés (insectes aquatiques, écrevisses), des poissons, etc. Ainsi, la présence d'un crapaud dans son jardin prend tout son sens puisqu'il peut contribuer à la régulation de certains insectes ravageurs.

21 espèces à suivre en Pays de la Loire

Le vaste groupe des amphibiens, que l'on retrouve dans le monde entier, compte plus de 38 espèces en France parmi lesquelles 21 sont présentes dans notre région. Les plus communes, **le crapaud commun, les grenouilles vertes, le triton palmé** utilisent une large gamme de milieux qu'ils soient aquatiques ou terrestre tandis que certaines espèces sont plus spécifiques. **Le pélobate cultripède** privilégie les milieux aquatiques dans les milieux dunaires, **le triton crêté et le triton ponctué** ont une préférence pour un réseau de milieux aquatiques avec une bonne qualité de l'eau.



Triton palmé – CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Intérêts d'un suivi des populations à grande échelle

Malgré un statut de conservation défavorable, les amphibiens ne font l'objet que de peu de travaux de recensement en Pays de la Loire et ceux-ci sont en tout cas toujours très localisés. Ainsi, l'état et l'évolution des populations sont méconnus car complexes à mesurer, ce phénomène étant accentué par le très grand nombre de sites potentiellement utilisés.

Ce travail devrait permettre de préciser le statut et la répartition de ce groupe d'espèces en Pays de la Loire et d'identifier avec plus de précision, la contribution du territoire ligérien à la conservation des taxons à l'échelle nationale.

Un inventaire participatif : pour qui ? pour quoi ?

Les amphibiens utilisant des milieux aménagés par l'Homme (bassins, étangs, lavoirs, mares, abreuvoirs, jardins, caves, tas de bois) passent inaperçus si on n'y prête pas attention. Ce travail d'inventaire participatif a donc pour but d'inciter les habitants à être curieux vis-à-vis de ces milieux de proximité. C'est également une action éducative de sensibilisation et d'échanges avec les habitants des territoires, eux-mêmes acteurs de ces suivis afin de les sensibiliser à la préservation de ces espèces.

« Un Dragon dans Mon jardin » souhaite toucher l'ensemble des acteurs des territoires, spécialistes ou non.

Objectifs :

- Mieux connaître l'état et l'évolution des populations d'amphibiens en Pays de la Loire par l'acquisition de données scientifiques
- Impliquer les habitants dans un suivi des populations d'espèces pour faire prendre conscience de l'érosion de la biodiversité
- Favoriser les échanges avec les habitants sur comment favoriser la présence de ces espèces.

La mise en place d'un réseau de Vigies

La réussite de la démarche locale d'inventaire repose en partie sur la mobilisation des habitants. Ainsi, à l'échelle communale, le projet s'appuiera sur un réseau de référents : des Vigies. Un Vigie est une personne qui a envie d'inventorier les amphibiens sur des sites aquatiques de sa commune, il peut être un observateur averti ou débutant. Chaque vigie recevra une formation spécifique afin d'appréhender la démarche régionale dans son ensemble et diffuser et appliquer localement le protocole de relevé.



Salamandre tachetée – CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

Les Vigies seront identifiées par les CPIE et les structures partenaires du projet sur la base de leur connaissance des acteurs locaux. Les CPIE assureront l'animation du réseau d'observateurs et éditeront des supports de liaison à leur destination (dossier de relevé, lettre d'information etc.).

L'appel aux observations de la population

Chaque habitant pourra aussi participer à cette opération en faisant part de son observation sur les espèces d'amphibiens présents dans son jardin, dans sa cave, dans sa mare, dans son étang, ou dans tout autre endroit de sa connaissance pouvant accueillir des amphibiens.

Chaque habitant pourra transmettre son observation au CPIE le plus proche de chez lui, grâce à la mise en place d'un standard téléphonique, ou d'un coupon papier à retourner au CPIE.

Les outils de mobilisation et de communication

L'affiche et le dépliant « Wanted »

L'affiche est un document papier qui invite le grand public à participer à l'opération. Il sert de document d'appel

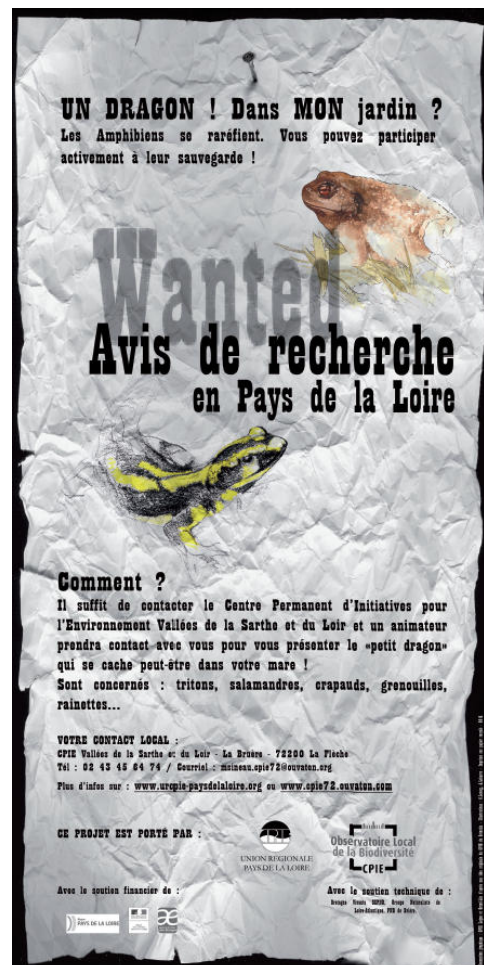
Le dépliant est aussi un document d'appel à participation. Il reprend la charte de l'affiche et sert de guide d'identification simplifié des espèces grâce à des photos. Un coupon joint permet de faire remonter les données par voie postale.

Le site Internet - www.urcpi-paysdelaloire.org

Le site internet de l'URCPIE Pays de la Loire présente une page sur l'opération. Il permet aux participants de retrouver toutes les informations nécessaires sur le projet, et de les rediriger vers les CPIE les plus proches de chez eux. Il relaie l'information sur les résultats de l'inventaire et l'actualité sur chaque CPIE lié à l'opération.

Les lettres d'information :

Deux lettres d'information seront publiées par an pour valoriser le projet et ses résultats.



Où est-ce que ça se déroule ?

Sur l'ensemble du territoire régional et plus particulièrement sur les territoires d'action des CPIE ligériens.

Les partenariats techniques et scientifiques

Partenaires techniques : les collectivités locales (communautés de communes et communes) en tant que relais locaux et en appui logistique (location de salle, etc.) ; les associations : Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique, Bretagne-Vivante SEPNB ; le Parc Naturel Régional de Brière ; le CPIE du Cotentin en tant qu'appui technique et de mise à disposition d'outils ; la SHF (Société Herpétologique de France) en tant qu'appui technique pour la mise en place du suivi scientifique sur les amphibiens.

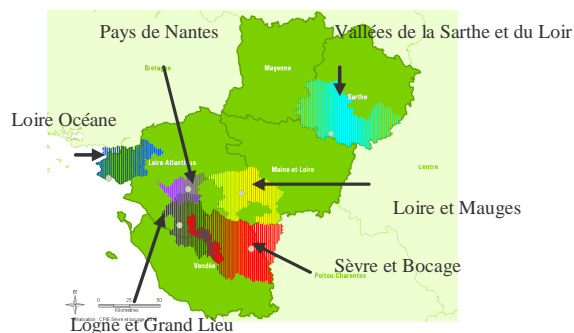
A l'échelle nationale, une convention entre l'UNCPIE et le **Muséum National d'Histoire Naturelle**. « Un Dragon dans Mon jardin » grâce à son marquage Observatoire Local de la Biodiversité® alimentera les recueils et programmes scientifiques (vigie nature, inventaire national du patrimoine naturel, etc).

Le porteur de projet

L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de la Loire



UNION REGIONALE
PAYS DE LA LOIRE



Un **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)** est une association labellisée qui agit dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- ☑ la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement,
- ☑ l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

Les CPIE, acteurs sur les territoires :

Chaque association labellisée CPIE par l'Union nationale est issue d'une **initiative citoyenne locale**, riche de sa vie associative et de ses professionnels salariés. **Sa connaissance précise de son territoire et de ses enjeux, donne sens et légitimité à son action.** Tous les CPIE se positionnent sur l'entrée environnementale du développement durable. Ils ne sont pas des associations de défense, mais des pédagogues, des accompagnateurs, très présents sur le terrain, pour réaliser des projets avec les acteurs socio-économiques, pour trouver des consensus entre différents usagers de l'environnement, pour aller vers le développement durable.

En 2005, les CPIE des Pays de la Loire se sont réunis en **Union Régionale** (URCPIE Pays de la Loire). Elle a pour mission de mutualiser et capitaliser les connaissances, pratiques et actions de ses membres et développent des actions à l'échelle régionale.

Observatoire Local de la Biodiversité®

Les démarches d'Observatoire local de la biodiversité® des CPIE : la compétence CPIE en faveur de la connaissance naturaliste et de l'implication citoyenne.

La connaissance et la préservation de la biodiversité constituent un enjeu majeur de développement durable, et la sensibilisation de tous les publics s'inscrit comme un élément de réussite.

Les CPIE développent des actions représentatives de leur savoir-faire et de leur **double compétence** : à la fois **naturaliste** (connaissances, ingénierie) et **pédagogique** (information, sensibilisation, éducation, formation).

Observatoire Local de la Biodiversité



CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Pour mettre en œuvre un Observatoire Local de la Biodiversité®, les CPIE :

- initient et animent une opération à double entrée : implication citoyenne et observations scientifiques
- encouragent la participation des publics, qu'ils accompagnent dans la découverte de l'espèce en faveur de sa préservation
- mènent des inventaires et suivis d'espèces sous protocoles scientifiques en faisant appel à ses propres compétences
- s'entourent des partenaires techniques essentiels
- sont garants des données relevées, qui viennent nourrir les recueils et suivis locaux et nationaux
- agissent dans le durée, évaluent leur action et la font évoluer.

L'ensemble des données capitalisées par les CPIE sert à mieux connaître et à suivre ces espèces (ou groupe d'espèces). Ces données contribuent aux recueils scientifiques régionaux ou nationaux, notamment menés sous l'égide du Muséum national d'Histoire Naturelle.

L'opération « Un Dragon dans Mon jardin » est un projet marqué Observatoire Local de la Biodiversité® par l'Union Nationale des CPIE.